

DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



dossier

*Les énergies
en question*

pages 2, 3 et 4

Une autre vie s'invente ici

NUMÉRO 20
printemps 2011

Dossier
Les énergies
en question

page **2**

Actus
Budget 2011
Agenda...

page **6**

Tout près d'ici
Le Pays
de Salers

page **8**

Le coin
des enfants
Le jeu de l'oie

page **10**

Rencontre
avec...
Kelly Stuck
et sa famille

page **12**

Le changement climatique est le défi majeur auquel la France, comme les autres pays du monde, est confrontée. Pour lutter contre ce phénomène, il nous faut impérativement diminuer nos émissions de gaz à effet de serre tout en nous adaptant à ses répercussions humaines, environnementales et économiques. Ce sont donc nos usages et nos modes de consommation de l'énergie qu'il nous faut repenser. Si les énergies renouvelables ont un rôle indéniable à jouer, elles ne peuvent résoudre à elles-seules l'ensemble du problème.

Gardons-nous d'oublier que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. A l'échelle du Parc des Volcans d'Auvergne, il est impératif de modifier en profondeur nos comportements individuels et collectifs, afin de diminuer notre consommation énergétique. C'est dans ce sens que le Comité syndical du Parc a adopté un positionnement ambitieux en visant une réduction de 30 % de cette consommation à l'horizon 2024, objectif affiché dans la charte du Parc des Volcans d'Auvergne 2012>2024 en cours d'élaboration.

Roger Gardes
Président
du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne

R. 

dossier

Les énergies

A l'échelle planétaire comme à l'échelle du Parc des Volcans d'Auvergne, l'énergie est au centre des préoccupations et soulève de nombreuses interrogations. Aujourd'hui, l'impact et les limites des énergies fossiles sont unanimement reconnus. Ce sont nos façons de produire, de consommer, de se déplacer, de construire et d'aménager nos territoires qui se voient ainsi remises en question. Considérée comme un enjeu prioritaire, l'énergie occupe inévitablement une place prépondérante dans la charte 2012>2024 du Parc des Volcans d'Auvergne en cours d'élaboration.

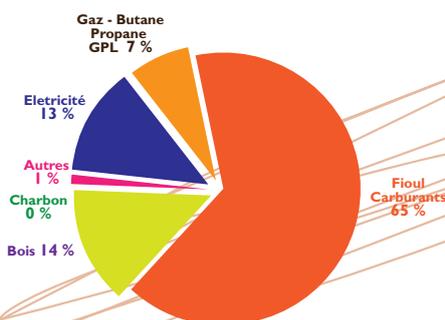
Profil énergétique du Parc

En 2008, les Etats membres de l'Union européenne se sont fixés un triple objectif dit "3 fois 20" à l'horizon 2020 : réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique, réaliser 20 % d'économies d'énergies et porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans le total de la consommation énergétique.

A l'image de cet engagement européen, le Parc des Volcans d'Auvergne poursuit des objectifs de même nature mais en relevant leur niveau d'ambition à 30 % à l'horizon 2024. Développer sur le territoire des énergies dites renouvelables permettrait ainsi de s'affranchir en partie de la dépendance aux énergies fossiles (pétrole, charbon...) et à leurs fournisseurs, tout en créant des richesses localement. Mais si elles permettent effectivement de limiter les émissions de gaz à effet de serre, elles ont un impact sur l'environnement (les milieux aquatiques, la nature des sols, les paysages...) et sur les activités telles que l'agriculture et le tourisme. Il n'existe pas de solution idéale en la matière, c'est pourquoi l'attention individuelle et collective doit se concentrer sur les économies d'énergies, car la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas !

A la demande du Syndicat mixte du Parc, l'Aduhme, l'agence locale des énergies, a réalisé en 2009 un diagnostic énergétique du territoire du Parc des Volcans d'Auvergne faisant état de la nature, des modes de production et de consommation des énergies. Les résultats de cette étude sont éloquentes mais tout à fait caractéristiques d'une zone rurale de moyenne montagne confrontée à la rigueur du climat, éloignée des principaux bassins de vie et faiblement dotée de transports en commun. Les consommations d'énergies sont ainsi fortement liées aux déplacements (47 %)* et à l'usage résidentiel (35 %), et dans une moindre mesure aux activités agricoles, tertiaires et industrielles. Les énergies fossiles (fioul, essence, gaz) représentent les trois quarts de la facture énergétique du territoire (voir diagramme ci-contre) sur lequel aucune de ces énergies n'est produite. Cela se traduit donc par une grande dépendance énergétique du territoire du Parc qui ne produit que 21 % de l'énergie qu'il consomme. Notons que le bois énergie et l'hydroélectricité représentent respectivement 65 % et 27 % de cette production énergétique locale.

Ce rapide portrait énergétique met en évidence la nécessité d'inventer de nouvelles façons de vivre sur ce territoire qui possède par ailleurs un réel potentiel. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les nombreuses initiatives individuelles ou collectives tout à fait pertinentes qui voient le jour depuis quelques années.



Les énergies fossiles représentent les 3/4 de la facture énergétique du territoire

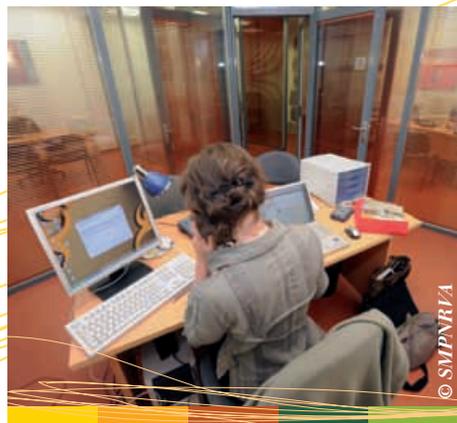
* L'ensemble des informations chiffrées présentées dans ce dossier sont issues de l'INSEE (données 2005) et de l'étude de l'Aduhme (2009).

en question

Repenser la mobilité

Il existe de nombreuses solutions permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre et souvent de faire des économies. En terme de déplacements, l'utilisation accrue de transports collectifs scolaires et les modes de déplacements doux (vélo, marche à pied...) peuvent remplacer certains trajets effectués par habitude en automobile. L'achat de produits locaux et de saison (marchés de proximité, AMAP, vente directe) participe à dynamiser l'économie locale. Le covoiturage est une solution qui a également de quoi séduire.

Aurore Caze, habitante d'Olby (63), est chargée d'étude dans un cabinet conseil à Clermont-Ferrand.



Centre de télétravail dans les locaux intercommunaux à Murat

A l'automne dernier, elle a franchi le pas et covoituré avec un habitant de Ceysnat (63) qui l'a d'abord contactée par nécessité (privé momentanément de son véhicule) via le site www.covoiturageauvergne.net. Aujourd'hui, l'habitude est prise et le bilan d'Aurore est sans appel : « la dimension financière est déterminante dans le choix de ce mode de déplacement, même si les aspects écologiques et de convivialité ne sont pas négligeables ».

Le télétravail à domicile, ou depuis un centre dédié, permet également de réduire ses déplacements et peut constituer un formidable atout pour les territoires ruraux dans le maintien et l'accueil d'actifs (lire également le portrait en page 12). La Communauté de communes du Pays de Murat (15) fait figure de précurseur dans ce domaine, puisqu'elle a créé en 2006 le premier centre de télétravail de la région Auvergne. A la journée ou à la semaine, les télétravailleurs bénéficient



Sur les hauteurs de Saint-Paul-de-Salers, le buron récemment rénové par Romain Grenier (à voir également dans le zoom 3 page 8)

de bureaux très bien équipés, d'une salle de réunion et d'un dispositif de visioconférence. Les premières études sont formelles : la productivité est accrue, les coûts sont réduits et l'impact environnemental est indéniable.

Vers l'efficacité énergétique

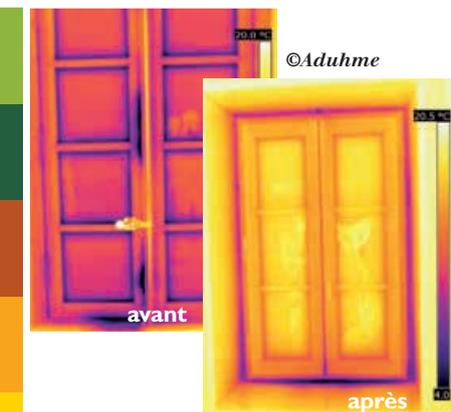
D'après les résultats du diagnostic énergétique, le bâti représente le deuxième poste de consommation d'énergie du territoire. La réduction des émissions de gaz à effet de serre passe donc nécessairement par l'efficacité énergétique des bâtiments qui a des répercussions économiques et sociales. Elle devrait être le point de départ de tout projet de rénovation ou de construction afin

de limiter les besoins en termes de fonctionnement et de chauffage. S'il n'existe pas de solution unique et applicable en toutes situations, des conseillers et de nombreuses informations sont en revanche disponibles dans les espaces info énergie d'Auvergne, les CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) et à la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) qui dispose d'une liste d'artisans formés et détenteurs du label "écoartisan".

A Saint-Paul-de-Salers (15), Romain Grenier a entièrement restauré un buron qui menaçait de tomber en ruine. L'aménagement de l'espace intérieur a donné à ce Compagnon du Tour de France l'occasion de mettre en œuvre son savoir-faire de menuisier-ébéniste portant une réelle attention dans le choix des matériaux (respectueux de l'environnement) et des énergies renouvelables (chauffage solaire et poêle à bois).

Ce qui est possible à l'échelle individuelle l'est certainement à plus grande échelle. Aussi, les collectivités du territoire doivent essayer de s'inscrire dans une démarche d'exemplarité concernant l'efficacité énergétique de leurs bâtiments, l'optimisation de l'éclairage public, la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires...

La Maison du Parc des Volcans d'Auvergne, située à Montlosier sur la commune d'Aydat (63), accueille une grande partie de l'équipe



Photos thermiques des fenêtres du château de Montlosier avant et après travaux. Les zones foncées représentent les fuites de chaleur.



du Syndicat mixte du Parc dans des bureaux, ainsi que des visiteurs dans son gîte d'étape et son centre d'information. Elle est composée de bâtiments anciens, un château et ses dépendances datant du XIX^e siècle. Un diagnostic réalisé en 2010 avec l'aide de l'Aduhme, a permis de faire apparaître les importantes déperditions thermiques au niveau des ouvertures et des combles. Tous les volets et les fenêtres ont ainsi été remplacés et conçus sur mesure (en chêne d'origine française) à Saint-Avit, dans le Puy-de-Dôme. En plus d'être écologique, issue d'une production traditionnelle qui ne nécessite aucun traitement phytosanitaire,



30 cm de chènevotte de chanvre en vrac assurent l'isolation des combles du château de Montlosier

LES PRAIRIES ET LES FORÊTS, DES PUITTS DE CARBONE À VALORISER



Les forêts et pâtures permettent de stoker 8 % des gaz à effet de serre émis sur le territoire. La forêt en phase de croissance a une capacité de stockage plus forte que lorsqu'elle est mûre. Une gestion forestière adaptée permettrait d'optimiser cette capacité de séquestration du carbone. Concernant les pâtures, de nombreux travaux tentent d'identifier les plantes et les méthodes d'exploitation qui amplifieraient ce phénomène.

l'isolation des combles en chanvre d'Auvergne s'avère très performante. De manière plus générale, le Syndicat mixte du Parc s'est fixé comme objectif de réduire ses consommations d'énergies et ses émissions de gaz à effet de serre en développant les web-conférences, les mobilités douces (train, vélo électrique...), le covoiturage et le télétravail. Il envisage aussi de produire à terme une partie de l'énergie consommée (bois énergie, géothermie, énergie solaire...).

Energies renouvelables : pas n'importe où et pas n'importe comment

Si la diminution substantielle des consommations d'énergie est nécessaire, elle ne peut être suffisante. Parallèlement, le recours aux énergies renouvelables peut jouer un rôle prépondérant et même constituer une réelle opportunité, à condition d'en mesurer le développement.

Une approche responsable et circonstanciée est donc de rigueur dans un territoire aussi remarquable que le Parc des Volcans d'Auvergne, reconnu notamment pour la qualité de ses paysages, la richesse de sa biodiversité, l'importance de son agriculture et ses nombreux attraits touristiques. Les

élus du comité syndical du Parc ont ainsi récemment approuvé un positionnement ambitieux et volontariste en adoptant un zonage pour le développement éolien, afin de profiter de ce potentiel tout en limitant la prolifération de ces infrastructures. Au final, trois secteurs sont concernés par un éventuel développement de projet éolien à l'échelle de tout le territoire. Dans la même perspective, afin d'éviter de mettre en concurrence les activités agricoles et les espaces naturels avec la production d'électricité, les champs de panneaux photovoltaïques ne pourront concerner que les espaces ayant déjà subi un impact (carrières, délaissés routiers...). Cela pourrait être le cas de la commune de Nohanent qui réfléchit à l'opportunité de requalifier le site de son ancienne carrière de basalte.

D'autres pistes peuvent être utilement explorées en termes d'énergies renouvelables. Le méthane, qui représente 34 % des émissions de gaz à effet de serre du Parc, constitue ainsi un potentiel énergétique très intéressant. En effet, la méthanisation a de quoi séduire. Ce processus biologique consiste à transformer en chaleur, en électricité ou en gaz les sous-produits issus de l'élevage (lactosérum, fumier, déchets verts...).

La géothermie, la modernisation des installations hydroélectriques existantes et

le développement du bois énergie, individuel et collectif (réseau de chaleur bois), peuvent aussi améliorer significativement le bilan énergétique du Parc. En termes d'énergies renouvelables, les possibilités sont donc multiples et permettent de constituer un bouquet énergétique varié et le plus respectueux possible du territoire.

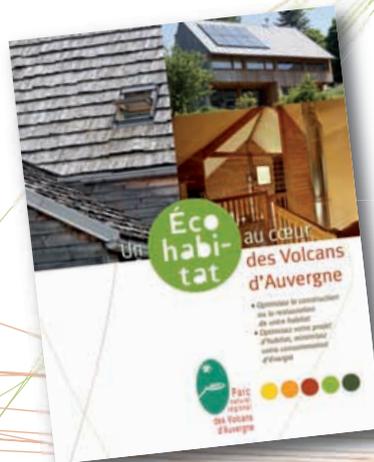


Visite d'une centrale de méthanisation en Lozère, par des élus, techniciens et agriculteurs du territoire, organisée en février par l'Aduhme en partenariat avec le département du Puy-de-Dôme et le syndicat mixte du Parc

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, augmenter l'efficacité énergétique tout en développant un panel d'énergies diversifié, tels sont les enjeux prioritaires pour les années à venir.

Pour en savoir plus

- Espaces info énergie en Auvergne : 0 800 50 3 893
- www.caue63.com • www.caue15.fr
- www.capeb.fr
- Un contact au Syndicat mixte du Parc : Virginie Delage, chargée de mission "climat-énergie" 04 73 65 64 00



Recevez gratuitement la brochure "Un écohabitat au cœur des Volcans d'Auvergne" éditée par le Syndicat mixte du Parc (coordonnées page 12)





Projet de charte 2012 > 2024 du Parc

Avis favorables



Le projet de charte a été soumis aux derniers avis intermédiaires prévus par la législation. En effet, après ceux de la région Auvergne et des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ce sont les avis favorables qui ont été adressés en début d'année 2011 au Syndicat mixte du Parc par :

- le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
- le Conseil National de Protection de la

Nature (commission consultative du Ministère de l'Ecologie composée d'experts)

- la Préfecture de la région Auvergne
- la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Ces avis favorables sont accompagnés de demandes d'évolutions sur le fond comme sur la forme du dossier. Des observations recueillies lors des réunions territoriales à l'automne 2010 (téléchargeables sur www.desvolcansetdeshommes.com) sont

également prises en compte dans l'ajustement du projet de charte en vue de le soumettre à l'enquête publique d'ici la fin de cette année, après d'ultimes concertations locales et institutionnelles à mener ce printemps.

Suivez le projet de charte 2012>2024 sur :

www.desvolcansetdeshommes.com



En lien avec le dossier de la Lettre du Parc sur la question de l'énergie, François Marion, président de la Communauté de communes Sancy-Artense et membre du bureau du Parc, témoigne de son expérience locale.

Sur le thème de l'énergie, en quoi le projet de charte touche les préoccupations de la communauté de communes que vous présidez ?

« Il y a en effet un sujet d'actualité qui a amené la Communauté de communes Sancy-Artense à s'appuyer sur une orientation de la future charte du Parc. Nous sommes souvent sollicités par des développeurs éoliens car certains secteurs de notre territoire disposent d'un potentiel éolien intéressant.

Avant de décider de prendre ou non la compétence pour pouvoir créer juridiquement

des Zones de Développement Eolien (ZDE), le Conseil communautaire s'interrogeait sur l'intérêt et la faisabilité de ce type de projet sur son territoire. Nous avons donc fait part de cette réflexion au Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne.

Dernièrement, il est venu présenter dans nos locaux une étude paysagère réalisée par un bureau d'études pour préparer la charte du Parc en matière de stratégie énergétique et de paysages. Cette étude définit notamment les différentes vulnérabilités et potentialités pour l'accueil de parcs éoliens dans le Parc.

Pour notre secteur, elle fait clairement apparaître le fort impact paysager qu'induirait la création d'un parc éolien, car nous sommes proches du Massif du Sancy. Aussi, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité de ne pas opter pour la compétence ZDE.

Cette décision ne ferme pas pour autant la porte à d'autres études visant le développement d'énergies renouvelables sur le territoire de Sancy-Artense car la communauté de communes s'intéresse particulièrement à ce sujet. »



Louis-François Fontant, Président de la chambre d'agriculture du Cantal (représentée à titre consultatif au comité syndical du Parc), s'exprime sur l'ambition de la charte et le partenariat envisagé avec le Syndicat mixte du Parc concernant l'activité pastorale.

« Les estives occupent une place importante à l'échelle du département et principalement sur le territoire du Parc. Trois objectifs doivent guider nos actions par rapport à ce territoire : veiller à ne pas transformer en estives des exploitations qui permettent de vivre en permanence dans les zones d'altitude ; aménager et équiper les estives afin d'en faciliter l'utilisation par les exploitants agricoles ; faciliter la conciliation des activités sur ces espaces qui au-delà de leur fonction agricole ont de plus en plus d'autres usages. La charte du Parc s'inscrit pleinement dans ces objectifs et nous souhaitons que l'ensemble des acteurs de ce territoire y souscrive pleinement. »

Calendrier de la révision de la charte

PRINTEMPS 2011

AUTOMNE 2011

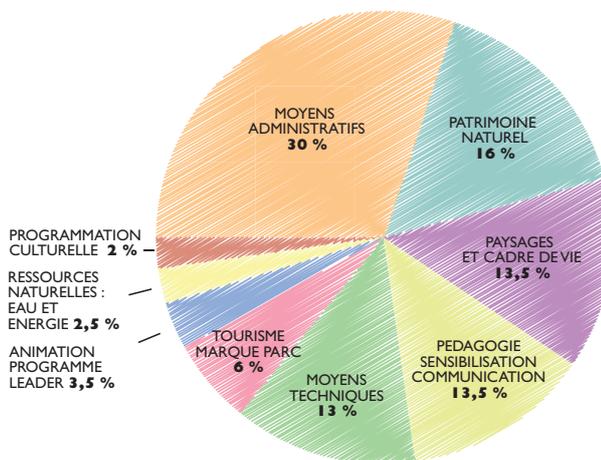
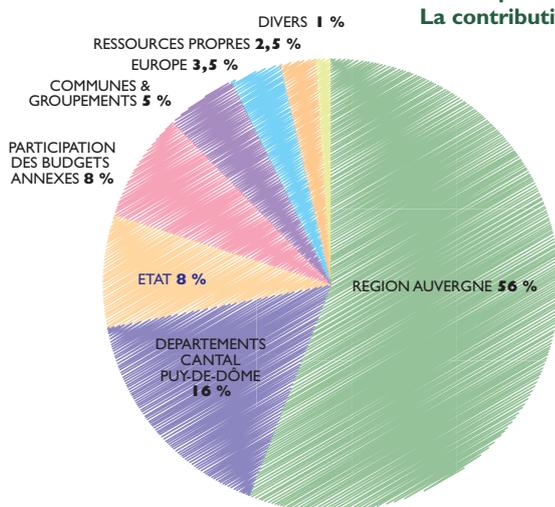
2012

→ Concertation locale et institutionnelle autour du projet de charte ajusté

→ Soumission du projet de charte à enquête publique

→ Adoption de la charte par les collectivités locales et l'Etat

BUDGET 2011 DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne



Le 24 janvier dernier, le comité syndical du Parc des Volcans d'Auvergne a voté un budget en baisse de 6 % par rapport à 2010. Comme l'ensemble des collectivités territoriales, le Parc des Volcans d'Auvergne participe à l'effort collectif dans un contexte économique national difficile. Le budget général du Syndicat mixte du Parc s'équilibre ainsi à hauteur de 3 287 110 € et comprend le budget principal (2 826 560 €), dont les recettes et les dépenses sont détaillées ci-dessous) et les budgets annexes suivants :

- Réserve naturelle de Chaudefour (151 550 €)
- Réserve naturelle de la Godivelle (58 000 €)
- Réserve naturelle de Chastreix-Sancy (160 000 €)
- Boutique du Parc (91 000 €)

La contribution moyenne des communes s'élève à 1,48 € par habitant en 2011.

DE LA PRAIRIE AUX FROMAGES

Programmation culturelle du Parc 2011

“De la prairie aux fromages”, c'est le thème des Explosives 2011, la nouvelle programmation culturelle du Parc des Volcans d'Auvergne qui se tiendra de mai à septembre à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues (15) et la Maison du Parc à Montlosier (Aydat - 63).

Cette programmation fait écho à la 2^e édition du concours agricole des prairies fleuries, organisée par le Syndicat mixte du Parc dans le Cézallier (voir ci-contre).

Les prairies naturelles ou “prairies fleuries” du Parc des Volcans d'Auvergne sont la preuve que production agricole et protection de l'environnement sont conciliables et même complémentaires.

Mais alors, quelles plantes donnent leur goût à nos fromages et lait de montagne ? Pourquoi apiculture et élevage font-ils bon ménage ? A quoi correspond le label AOP (Appellation d'Origine Protégée) ? Pourquoi est-il important pour la santé de consommer des produits laitiers de qualité et où les trouver ? Comment étaient fabriqués les fromages dans les burons ? Y en a-t-il toujours en activité ?

Autant de questions auxquelles les Explosives du Parc répondront à travers un programme d'animations, de visites, de spectacles, de conférences et de deux expositions dont l'une est réalisée par l'Association des Fromages d'Auvergne.



André Ricros, musicien-contreur, nous entraîne dans un monde où l'imaginaire n'a aucune barrière... celui de la montagne, de ses hommes et vaches rouges...

A noter dès maintenant :

- lancement des Explosives 2011 avec le spectacle familial d'André Ricros “La montagne se lève” : le 31 mai à 20h30, à la Maison du Parc.
- stage découverte et cuisine des plantes sauvages : le 11 juin de 14h à 17h30 à la Maison du Parc (sur réservation au 04 73 65 64 12) et les 18 et 19 juin, les 2 et 3 juillet à la Maison de la Pinatelle (sur réservation au 04 71 20 03 52)
- randonnée sur le thème des activités pastorales et des estives, le 3 juillet de 8h30 à 12h30, au départ du col de Ceysnat (63), accompagnée par un garde-nature du Syndicat mixte du Parc.

Programme complet disponible en mai.
Ouvert à tous.
Infos et inscriptions : 04 73 65 64 26

Concours agricole des prairies fleuries

La deuxième édition du concours agricole des prairies fleuries est organisée ce printemps dans le Cézallier, en partenariat avec les communautés de communes du Cézallier (15) et d'Ardes Communauté (63). Ce concours local a pour objectif de récompenser le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique des prairies naturelles fleuries naturellement riches en espèces et destinées à la production de fourrage (fauchées ou pâturées). Ce concours agricole est ainsi l'occasion de mettre en avant la richesse de la flore des prairies de la région naturelle du Cézallier, carrefour de la production des 5 AOP fromagères d'Auvergne et haut lieu de la production allaitante.

Le concours est ouvert à l'ensemble des agriculteurs en productions bovines laitières, fromagères ou allaitantes dont les sièges des exploitations et les parcelles candidates sont situées sur les deux communautés de communes.

Infos et inscriptions :

Ghislaine Pradel (15) - 04 71 20 22 10
Stéphane Pichot (63) - 04 73 65 64 00





Fête de la nature 2010, visite de la tourbière de la Pleine Jacquot à La Godivelle

© SMPNRA



Du 18 au 22 mai

Dans le cadre de la 5^e édition de la Fête de la Nature, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne propose plusieurs rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir la richesse des sites naturels du Parc :

- **le 18 mai** à 20h à Saint-Alyre-ès-Montagne (63) : **conférence** sur le thème "eau et tourbières" (salle de Boutaresse)
- **le 19 mai** à 20h à Marcenat (15) : **conférence** sur le thème "La gestion conservatoire des tourbières" proposée par le CEPA (salle de la mairie)
- **le 22 mai** (journée) : **partez en itinérance à la découverte de la nature** en Cézallier. Sortie organisée en partenariat avec les communautés de communes d'Ardes et du Cézallier. Horaires et lieux de rdv à préciser lors de l'inscription (possibilité de covoiturage au départ de la balade). **Renseignements et inscription : 04 73 65 64 26**
- **le 22 mai** à 14h30 à Chambon-sur-Lac (63) : **balade-découverte** "la Réserve naturelle de Chaudfour et la forêt" dans le cadre de l'année internationale des forêts. **Renseignements et inscription : 04 73 88 68 80**

www.fetedelanature.com

Agenda

LES JOURNÉES DE LA RURALITÉ Les 20 et 21 mai

La Communauté de communes Pontgibaud Sioule et Volcans organise sa première Fête de l'Estive qui se déroule en deux temps :

- le 20 mai à 20h à Saint-Pierre-Le-Chastel : conférence-débat sur le thème : "Du local dans nos assiettes, réalité ou utopie ?"
- le 21 mai à Pontgibaud : journée de valorisation des productions et pratiques locales, avec au programme : départ de 600 moutons pour l'estive accompagnés par des cavaliers (à 10h) ; grand marché avec des producteurs, artisans et commerçants locaux ; présentation de différents bovins, ovins, équins et rencontre des éleveurs locaux ; table ronde sur le pastoralisme et la valorisation des estives ; concert intercommunal des enfants des écoles (de 15h à 17h) ; et bien d'autres animations...

Infos : 04 73 88 75 58 - www.ccpv.fr

FÊTE DE L'ESTIVE

Le 28 mai, à Allanche (15)

Pour cette 20^e édition, la fête de l'estive invite 14 races bovines de montagnes françaises : Salers bien sûr, mais aussi Aubrac, Tarines, Abondances, Lourdaises, Herens etc. Un marché de producteurs locaux, des démonstrations de fabrication de fromage et des groupes folkloriques seront également au rendez-vous dans les rues d'Allanche.

Infos : 04 71 20 48 43
www.tourismecezallier.com

LA PASTOURELLE

Le 28 mai dans le Pays de Salers (15)

13^e édition de cet événement devenu incontournable avec au programme course à pied, VTT et randonnée (à lire également zoom 4, page 8).

Infos : 04 71 40 71 34 - www.lapastourelle.net



© F. Ngou

A LA DÉCOUVERTE DE L'ÉTANG GRAND

Le dimanche 22 mai à 9h
Le samedi 25 juin à 19h

Partez à la découverte de l'Étang Grand, cet espace naturel sensible situé à Pulvérières (63), et des oiseaux d'eau qui le fréquentent, au cours de deux balades gratuites accompagnées par un animateur de la LPO (rdv au parking de l'Étang Grand) : le dimanche 23 mai à 9h et le samedi 26 juin à 19h

Renseignements et inscription : 04 73 36 39 79



© SMPNRA



PLEIN LA BOBINE - 9^e ÉDITION Du 14 au 19 juin, à La Bourboule et au Mont-Dore (63)

Festival de cinéma du Massif du Sancy dédié aux jeunes publics.

Infos : 04 73 65 51 46 - www.pleinlabobine.com

FÊTE DES FROMAGES DE TRADITION

Les 4 et 5 juin, à Pailherols (15)

La région Alsace est à l'honneur de cette 12^e édition organisée par l'association les Flocons verts.

Infos : 04 71 47 56 67

www.pailherols-flocons-verts.com



Le Pays de Salers regroupe 27 communes dont la moitié dans le Parc des Volcans d'Auvergne. Ici, un patrimoine peut en cacher un autre. Avec Salers et Tournemire, le territoire compte deux "Plus beaux villages de France". D'ailleurs, les élèves des écoles sont sensibilisés à ces richesses. Dans le cadre d'actions pédagogiques, ils travaillent sur un thème (la place du village de Saint-Chamant, la ganterie de Saint-Martin-Valmeroux, la race Salers...). Fresque, vidéo, pièce de théâtre... ponctueront ces travaux. Par ailleurs, des livrets d'éveil sont édités pour mettre en avant un élément de ce patrimoine local. Pour Anglards-de-Salers, les tapisseries du XVI^e siècle du château de la Trémolière tiennent la vedette. Cette bâtisse s'est, par ailleurs, dotée d'un remarquable jardin contemporain d'inspiration médiévale. Territoire agricole et touristique, le Pays de Salers ne peut se contenter de ces deux atouts. Son attractivité et son développement économique constituent d'autres priorités pour la communauté de communes qui investit dans les services à la population (portage de repas à domicile, animation jeunesse, réseau d'assistantes maternelles...) et l'implantation de zones d'activités. Avec vue sur les monts du Cantal, celle des Quatre-Routes de Salers se doit d'être exemplaire en matière d'intégration paysagère et de respect de l'environnement. Un exemple : l'éclairage public sera solaire. Par ailleurs, afin d'installer durablement des artisans d'art sur son territoire, la communauté de communes restaure des maisons pour les mettre à leur disposition. Après Tournemire et Pleaux, c'est Saint-Vincent-de-Salers qui va en bénéficier.

Contact :

**Communauté
de communes
du Pays de Salers**

Place du Château
15140 Salers

Tél : 04 71 40 72 09
www.pays-salers.fr



© F. Pigot

★ Tous les prétextes sont bons pour promouvoir, mettre en valeur le patrimoine local et faire bouger les communes de la vallée du Mars (Le Falgoux, Le Vaulmier et Saint-Vincent-de-Salers). Le 3 novembre 2007, dans le cadre du Festival Mars Art, le sculpteur Bozo installait une œuvre au Falgoux. Depuis 15 ans, **l'association Aspect** s'active ainsi pour animer la vallée avec des balades au coucher du soleil,

observations des étoiles, expositions, sorties champignons ou découverte de la nature, soirées diaporama, danses traditionnelles, concours photo, entretiens de sentiers de randonnée, conférences, concerts...

★ Le buron du Chaussedier est une des bonnes tables du Parc. Ici, au col d'Aulac sur la commune du Vaulmier, la côte de bœuf, de génisse salers élevée sur place, constitue la spécialité. La charcuterie est aussi produite sur l'exploitation. Plantée à 1300 mètres d'altitude, cette ferme-auberge tenue par Chantal et Alain Mathieu figure dans la liste des neuf Relais du Parc. Elle n'est ouverte que durant l'été.



© F. Pigot

★ Après 10 ans de compagnonnage en France et à l'étranger, **Romain Grenier** est revenu, avec sa compagne, sur les terres de ses aïeux. Il s'est offert trois ans pour restaurer de fond en comble un buron qui menaçait de tomber en ruine sur les hauteurs de Saint-Paul-de-Salers. Ce menuisier-ébéniste a pu laisser libre cours à son goût pour le contemporain et les lignes épurées où chaque objet est un composant essentiel de la décoration, tout en sélectionnant soigneusement des matériaux peu polluants (chaux, isolant en fibres de bois, peintures naturelles...) et en privilégiant des énergies renouvelables (chauffage solaire et poêle à bois). Avec cette magnifique carte de visite, Romain Grenier s'est mis à son compte et propose ses services d'artisan et de conseil en aménagement intérieur.



© F. Pigot

★ La Pastourelle est un évènement auquel le Syndicat mixte du Parc s'associe volontiers. Outre son volet sportif (course à pied, VTT et randonnée), cette manifestation contribue à mettre en valeur le territoire tout en privilégiant les producteurs locaux et le respect de l'environnement. À compter de 2012, et pour trois ans, le Syndicat mixte du Parc accompagnera l'association organisatrice vers le concept de manifestation éco-responsable (info page 7).

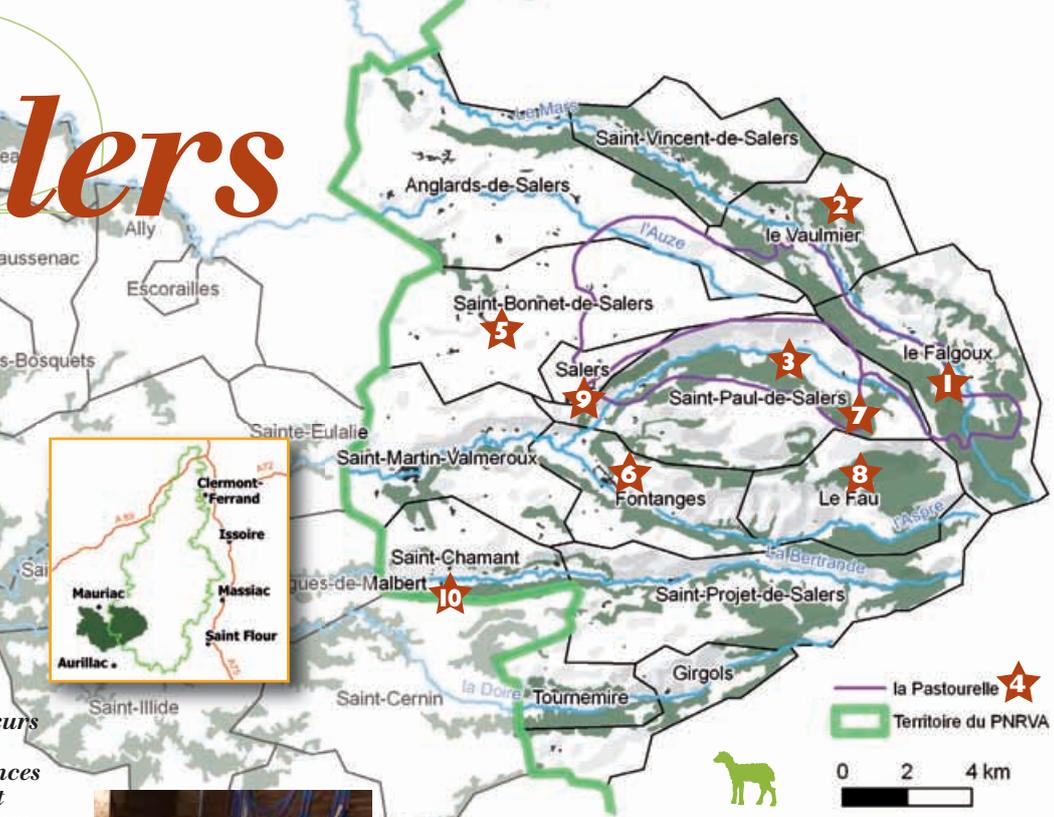


© F. Pigot

de Salers



© F. Pigot



5 Réunir sur un même lieu le Groupe Salers évolution, le herd-book (l'association des éleveurs Salers) et la station d'évaluation des veaux, tel était le pari des instances dirigeantes de la race en choisissant de s'installer à Saint-Bonnet-de-Salers. La communauté de communes a décidé d'y associer une dimension touristique. La **Maison de la Salers** a ainsi vu le jour en 2010 à grand renfort de technologie, de scénographie et d'interactivité. Cette politique de valorisation de la race entre aussi dans le cadre d'un Pôle d'excellence rurale intitulé "La Salers, ses produits, son terroir, sa renommée". Le réaménagement de la coopérative de Saint-Bonnet-de-Salers – qui produit du cantal au lait de Salers – y est également intégré.



© F. Pigot

6 A la recherche de quelques hectares pour s'installer en tant qu'agriculteurs, Hortense et Jean-Baptiste Dessalien se sont posés sur les hauteurs de Fontanges. C'était en été 2009. Un an plus tard, ils récoltaient un hectare de sarrasin et commercialisaient les premières bouteilles d'une bière bio et ambrée. A terme, toutes les céréales utiles à la production pousseront sur place. La **brasserie Saint-Georges** prévoit ainsi de produire 20 000 litres de bière par an et un projet de porcs élevés à la drêche de brasserie se profile à l'horizon. Des visites sont proposées durant l'été.



© Hervé PICQ

7 Sur la commune de Saint-Paul-de-Salers, le cirque glaciaire de Récusset est l'un des sites cantaliens qui présente la plus grande diversité de richesses et de milieux. Menacé par la déprise et une fermeture du paysage, il a été classé Espace naturel sensible par le département. Sa gestion est assurée par le Syndicat mixte du Puy Mary. Deux sentiers d'interprétation ont été ouverts au public autour des thématiques du paysage agricole et du pastoralisme.



© F. Pigot

Comme son nom l'indique, le carré de Salers trouve son origine dans la cité médiévale. On doit sa création à un certain Delsol. C'était en 1867. Ce grand voyageur s'était inspiré de la forme des allumettes de contrebande. Accolées les unes aux autres, elles formaient un carré parfait. Grâce à Pierre Robert – qui a repris la suite du petit-fils du créateur – la tradition se perpétue dans la petite boutique de la rue Notre-Dame. Le carré est également fabriqué à Anglards-de-Salers, par Bernard Calvagnac. C'est ce dernier qui est à l'origine du marquage des pâtisseries traditionnelles par le Parc.



© F. Pigot

10 Saint-Chamant est un bourg pittoresque connu pour son patrimoine architectural et historique : son château du XV^e siècle, successivement remodelé aux XVII^e et XIX^e siècles, son chapitre de la fin du XIV^e siècle, mais aussi son centre bourg regroupé autour de l'église et de la vieille tour de Prallat. Implanté au cœur de la vallée de la Bertrande, le bourg est installé en "balcon" sur une terrasse dominant la Bertrande. Cette situation géographique, entre l'eau et le coteau, confère au bourg une position paysagère exceptionnelle, respectueuse de la morphologie des lieux et magnifiée par les positions singulières du château et du chapitre.



© F. Pigot

8 A La Bastide du Fau, à quelques pas du GR400, un premier projet de camping n'a pas abouti. Le terrain était tombé en friche. Il a suffi qu'un beau jour, deux passionnés de montagne et de randonnée passent par là... Sous le charme du lieu, ils décident de relancer l'idée. Depuis 2006, du 15 mai au 15 octobre, Evelyne Riol y accueille des campeurs sur un hectare. Seules les toiles de tentes sont acceptées sur cette aire naturelle de camping qui enregistre chaque année près de 700 nuitées. Jacques Lesmarie, son associé, y mène par ailleurs son troupeau d'une trentaine de chèvres du Massif central dont il transforme le lait en fromage.



Teste tes connaissances avec le jeu de l'oie De la prairie aux fromages

A la découverte des fleurs des prairies naturelles, des races domestiques du Parc des Volcans d'Auvergne, de ses fromages et recettes, ainsi que du métier d'agriculteur.

Réponses (à cacher pendant le jeu)

1 - Les prairies naturelles sont des prairies qui n'ont pas été plantées et sont composées de plantes et fleurs sauvages. On les appelle également des prairies fleuries.

2 - Les races de vaches : la Salers, la Ferrandaise, L'Aubrac, la Montbéliarde ; les brebis Rava et le cheval d'Auvergne. Ce sont des races qui s'adaptent bien aux conditions rudes de notre climat montagnard.

3 - Entre 3 000 et 9 000 litres, selon les races. Pour donner du lait, une vache doit avoir donné naissance à un veau. Par année, elle est traitée environ 610 fois sur 10 mois et laissée au repos les 2 autres mois avant la naissance du veau suivant (période de tarissement).

4 - De l'herbe ! Et de plusieurs façons... Les agriculteurs font pâturer leurs troupeaux dans les prairies d'altitude du printemps à l'automne. A la belle saison, ils fauchent également l'herbe, pour la conserver et nourrir les bêtes en hiver. Cette herbe fauchée est soit séchée sous forme de foin, soit conservée dans des bottes entourées de plastique (enrubannage) ou en tas recouverts de bâches (ensilage). Les bêtes ont besoin d'herbe pour produire du lait et de la viande en qualité et en quantité.

5 - Le Fenouil donne un goût de noisette au Saint-Nectaire. Il existe d'autres plantes sauvages dans les prairies qui donnent un goût aromatique naturel au lait et aux fromages.

6 - La variété des plantes des prairies naturelles permet aux agriculteurs d'avoir des animaux en bonne santé, qui produisent du lait et donnent des fromages et de la viande de qualité qui se vendent mieux.

7 - Les vaches laitières sont généralement traitées 2 fois par jour, quelle que soit la saison. La plupart du temps, les éleveurs se sont organisés en association : les GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun) en famille ou avec des associés pour pouvoir organiser leur jour de repos et leurs vacances.

8 - Les burons sont des constructions en pierre couvertes de lauzes. Ils abritaient les buronniers qui s'occupaient des troupeaux et fabriquaient le fromage en été, dans les estives des Monts du Cantal, des Monts Dore, du Cézallier et de l'Aubrac. Autrefois très nombreux, il n'en reste que 4 ou 5 qui fabriquent encore du fromage.

9 - Le Saint-Nectaire, le Salers, le Bleu d'Auvergne, le Cantal et la Fourme d'Ambert.

10 - Les 5 fromages d'Auvergne bénéficient de l'Appellation d'Origine Protégée. Cela signifie que ces fromages sont fabriqués en Auvergne avec du lait issu de certaines zones du territoire du Parc.

11 - La Flouve odorante donne au foin qui sèche une odeur de vanille.

12 - Les deux réponses sont bonnes. L'absence de pesticides permet aux insectes butineurs comme les abeilles de récolter le nectar pour fabriquer du miel en toute sécurité. Ces insectes transportent le pollen de fleurs en fleurs et leur permettent de se reproduire.

13 - La truffade et l'aligot sont fabriqués avec du fromage de Cantal frais (de la tomme) et des pommes de terre. Pour la truffade, les pommes de terre sont cuites à la poêle et pour l'aligot en purée.

14 - Le Parc des Volcans d'Auvergne compte environ 3 000 exploitations agricoles. L'agriculture est sa première activité économique.

RÈGLE DU JEU DE 2 À 6 JOUEURS :

Matériel : 1 dé et des pions de différentes couleurs.

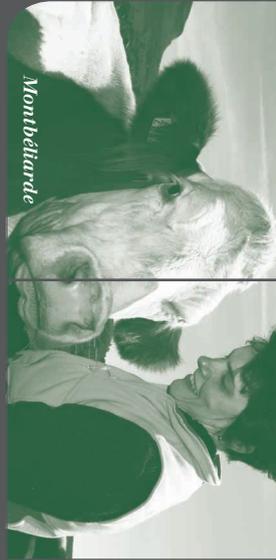
Chaque joueur lance le dé. Celui qui fait le plus grand nombre commence, ensuite on tourne dans le sens des aiguilles d'une montre.

- Le joueur n° 1 avance son pion du nombre de cases correspondant. S'il tombe sur une case avec une photo en couleur, il lit et suit la consigne. S'il tombe sur une case "question" et ne connaît pas la réponse c'est au tour du joueur n° 2. Pendant ce temps, le joueur n° 1 consulte les "réponses" qui sont présentées à l'envers.

Il ne pourra donner la bonne réponse qu'au tour d'après pour continuer la partie.

- Le joueur qui arrive avec le chiffre exact sur la dernière case "Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne" a gagné. Si ce n'est pas le cas, il revient en arrière selon le chiffre obtenu. Bonne partie !

Montbéliarde



Fourme d'Ambert



Pause dégustation... passez votre tour

3 - Combien de litres de lait une vache produit-elle par an ?

✿ 100 litres ?

✿ Entre 3 000 et 9 000 litres ?



Attendez que quelqu'un prenne votre place



9 - Trouve sur le plateau du jeu de l'oie, le nom des 5 fromages produits dans le Parc des Volcans d'Auvergne.



Avancez du même nombre de cases

Aubrac



Retour à la case départ

Buron

2 - Trouve le nom des races d'animaux domestiques du Parc des Volcans d'Auvergne présentées sur le plateau de jeu.



Salers



Saint-Nectaire

Pause dégustation... passez votre tour

1 - Qu'est ce qu'une prairie naturelle ?
 * Une prairie plantée par l'homme ?
 * Une prairie où les plantes poussent naturellement ?



Avancez du même nombre de cases

Ferrandaise

8 - Comment s'appellent les bâtiments traditionnels où se faisait la traite à l'estive ?
 * burons
 * jasseries
 * chalets



Cheval d'Auvergne

Avancez du même nombre de cases



7 - A quelle fréquence les éleveurs doivent-ils traire leurs vaches ?
 * 4 fois/jour
 * 2 fois/jour
 * 2 fois/semaine



DÉPART

12 - Pourquoi les prairies naturelles sont-elles importantes pour les plantes et animaux sauvages ?
 * Parce qu'elles contiennent peu d'engrais et pas de pesticides ?
 * Parce qu'elles permettent à de nombreux animaux et plantes de se nourrir et de s'y reproduire ?

Pause dégustation... passez votre tour



Association des Fromages d'Auvergne

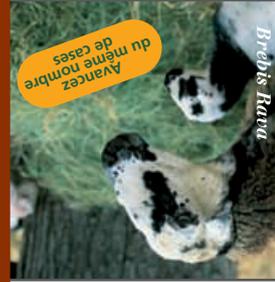


Cantal

Passez votre tour



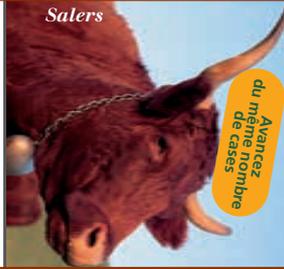
6 - En quoi les prairies naturelles sont-elles une richesse pour l'agriculteur ?



Avancez du même nombre de cases

Brebis Raou

11 - Quelle bonne odeur l'herbe "la Flouve odorante" donne-t-elle au foin ?



Salers

Avancez du même nombre de cases



Flouve odorante

Attendez que quelque un prenne votre place



14 - Combien y a-t-il de fermes ou exploitations agricoles dans le Parc des Volcans d'Auvergne ?
 * 100
 * 1 500
 * 3 000



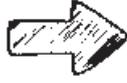
13 - Parmi ces plats auvergnats, lesquels sont faits à base de Cantal ?
 * La truffade ?
 * L'aligot ?
 * Le pounti ?



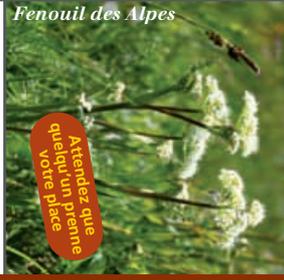
Bleu d'Auvergne

Pause dégustation... passez votre tour

10 - Que signifient les lettres AOP quand on parle des fromages :
 * Aliment Odorant Précieux
 * Appellation d'Origine Protégée.



5 - La plante "le Fenouil des Alpes" donne un goût particulier au fromage Saint-Nectaire :
 * Un goût de noisette ?
 * Un goût de fraise ?
 * Un goût de chocolat ?



Fenouil des Alpes

Attendez que quelque un prenne votre place

4 - Que mangent les vaches et les brebis de notre territoire ?





Le télétravail

au service d'un projet de vie

Pour offrir une chance de plus à leurs enfants, Kelly Stuck et Christian Secq ont choisi de quitter le sud-ouest de l'Angleterre pour s'installer dans le Cantal. Kelly mise sur le télétravail pour continuer à exercer son métier d'avocate.

Le club de foot de Murat compte dans ses rangs un sujet de sa majesté la reine d'Angleterre. Avec ses parents et son frère, Alfie (12 ans) s'est installé dans le Cantal en octobre 2009. "Mon compagnon est Français", précise Kelly Stuck, sa mère, en expliquant que c'est pour les enfants qu'ils ont décidé de s'installer en France : "pour qu'ils apprennent la langue et la culture française".

Ils se sont donnés six mois pour faire le tour de France, en caravane, à la recherche du lieu idéal. Elle raconte que la veille de leur départ du camping de Mauriac, ils sont venus à Murat et ce fut le coup de foudre. Ils décident alors de chercher un logement et passent un premier hiver dans un appartement de Murat avant de s'installer dans l'ancien presbytère de Chalinargues – rénové par la commune – au printemps 2010. Leur installation s'inscrit dans le cadre des conventions de résidence longue d'entrepreneur mis en place par l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA).

Kelly Stuck est avocate. Après avoir travaillé à l'école de langues de Clermont-Ferrand, elle vient de se mettre à son compte en tant



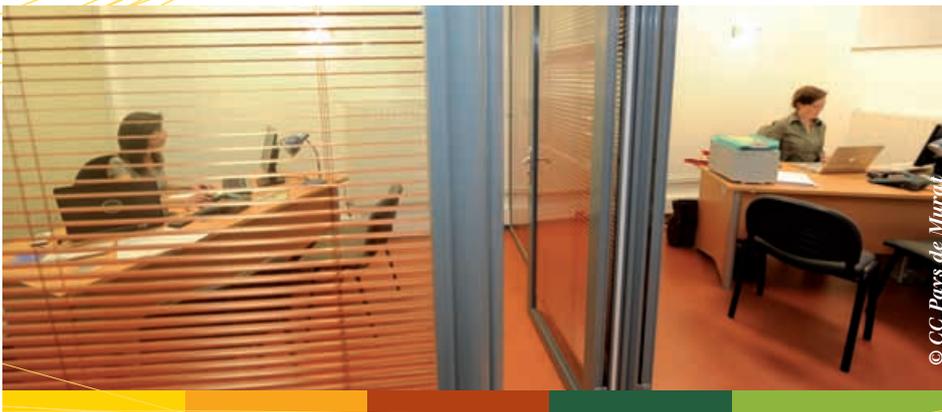
En 2009, Kelly Stuck, Christian Secq et leurs deux garçons ont décidé de vivre dans le Cantal

qu'auto-entrepreneur. Depuis le début de l'année, elle propose à des cabinets d'avocats anglais et gallois son expertise de vingt années dans le domaine des dommages corporels. La plupart du temps, elle travaille au télécentre de Murat. "Je préfère, je ne suis pas isolée, je suis avec les autres télétravailleurs. C'est vraiment une atmosphère de bureau. C'est plus facile d'être disciplinée. J'amène les enfants à l'école et ensuite je suis au bureau." explique-t-elle.

Avant d'en arriver là, elle a effectué, à Murat, une formation au télétravail de plusieurs semaines. Il s'agissait d'affiner son projet professionnel, de se sensibiliser à la gestion (comptabilité, facturation...) et de mettre en place des outils marketing.

Par ailleurs, Kelly Stuck fait la conversation en anglais dans le cadre du réseau d'échanges réciproques de savoirs de Murat.

Son compagnon, Christian Secq était plombier en Angleterre mais à défaut d'obtenir une reconnaissance de son expérience, il a dû repartir sur les bancs de l'école pour une formation qualifiante. Il s'intéresse tout particulièrement aux énergies renouvelables. De son côté, Emile (10 ans) a parfaitement intégré la langue de Molière et fait office de traducteur quand sa maman nous reçoit...



Kelly Stuck démarre son activité depuis le télécentre de Murat



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Thomas Ganlut, SMPNRVA
Rédaction et photos : SMPNRVA
et Frédéric Pigot (Peyre-Arse Presse)
Photo de couverture : SMPNRVA
Cartographie : SIG SMPNRVA / OR
Conception, réalisation :

Vice Versa - 04 73 90 94 05

Impression : Fabrègue Imprimeur (87)

Tirage : 42 000 exemplaires
Avril 2011



Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.